

SERMENTIZON INFOS



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Je profite de ce nouveau numéro de « Sermentizon Infos » pour préciser certains points.

Tout d'abord au sujet de l'**assainissement**, il faut faire la différence entre le collectif et le non collectif. L'assainissement collectif, qui concerne les foyers qui sont raccordés au réseau (la plupart des habitations du Bourg, de Fonsauvage et du Pialoux), est de compétence communale. Quant au SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui est de compétence communautaire, il comprend le reste de la commune. Les courriers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne qui viennent d'arriver ou vont arriver pour ceux qui ont un assainissement individuel précisent les nouvelles modalités de paiement. La communauté de communes a fait le choix de lisser le coût du contrôle de 120 € qui est obligatoire tous les 8 ans. Cela fait donc un coût de 15 € par an. Pour information, certains SPANC proches de notre territoire font payer une taxe au volume d'eau consommé, ce qui revient à bien plus que 15 € par an. Par contre, comme il est précisé dans le courrier, s'il y a des erreurs de référence, de date de contrôle, etc., vous devez retourner l'imprimé joint directement à la communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Ensuite, je tiens à rappeler que la mairie est **fermée au public** (secrétariat et agence postale) tous les lundis depuis le 1^{er} février 2021. Cette fermeture est nécessaire pour pouvoir traiter en particulier les problèmes de comptabilité pour lesquels il est demandé une très forte attention. En effet, la trésorerie nous demande une rigueur absolue pour toutes les pièces comptables. Sur une semaine classique, l'agence postale à une amplitude d'ouverture de 15h et pour la mairie plus de 23h.

Pour continuer, certains d'entre vous ont pu voir qu'un **petit cirque familial** s'est installé sur le stade. Pas de panique, ce n'est pas une occupation illégale et il n'y a pas de fauves qui peuvent s'échapper. Il se trouve que le directeur de ce cirque a du subir une opération de la main. Il nous a demandé si nous pouvions héberger la famille, les quelques animaux et les matériels pendant 3 à 4 semaines, le temps de la convalescence. J'ai bien évidemment donné mon accord et si vous le souhaitez, vous pouvez aller voir les animaux (Buffle, lama, ...).

Pour terminer, je souhaite faire part de mon désarroi, de mon incompréhension, et de ma colère en raison du **vol du défibrillateur** situé devant la mairie. Dans le courant du mois d'août, cet appareil qui n'a pour but que de sauver des vies a été honteusement volé. Bel acte d'incivilité de la part de ceux qui ont agi de la sorte. Ce n'est que stupidité et irresponsabilité. Il est bien évident que le matériel a été remplacé (coût environ 1200 € TTC) et qu'une plainte a été déposée à la gendarmerie. Si par le plus grand des hasards des mineurs sont concernés par cette affaire, je rappelle que les parents sont responsables. Laissons la gendarmerie faire son travail !!!

Bonne lecture à toutes et à tous et continuez à prendre soin de vous et des autres.

Serge THEALLIER 06 43 41 09 91

Mairie : Tél. 04 73 53 19 32

Courriel : mairie.sermentizon@wanadoo.fr

Site internet : www.sermentizon.fr ou www.mairie-sermentizon.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Vendredi de 8h30 à 12h30

Agence postale : Tél. 04 73 53 14 26

Horaires d'ouverture :

- Mardi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi de 9h00 à 12h00
- Fermée le lundi

Comité de rédaction

Emilie Breuil
Christiane Champilou
Elisabeth Fresneau-
Labarre
Renaud Martel
Serge Théallier

Travaux en cours ou projets

Rénovation de la voirie

Face à la détérioration des voies de circulation et des chemins, la commune a pris la décision de lancer un vaste programme de rénovation et d'aménagement de la voirie. Il consistera en la remise en état des routes communales, ainsi que les chemins non goudronnés. Pour compléter cette remise en état, le curage des fossés et le nettoyage des buses d'évacuation seront également prévus. Ce programme sera mené de façon progressive et raisonnée sur les prochaines années.

Les phases d'études ont démarré, elles impliquent plusieurs acteurs locaux, notamment l'ingénierie du département pour les chemins et routes goudronnées. Le chiffrage des travaux sera connu avant la fin de l'année. Suite à cette phase d'étude, un plan d'action sera mis en place en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible. Ainsi la commission voirie se réunira pour définir les priorités et étalera l'ensemble des travaux pour le futur.



La patience et la compréhension de chacun sont donc requises afin que ce programme puisse être mené à bien dans les prochaines années.

L'état des voies de circulation est une préoccupation permanente pour les habitants mais également pour les élus et y apporter une réponse claire, visible, efficace et pérenne est l'objectif.

Ancienne école

Depuis quelques mois, la municipalité travaille sur la transformation de l'école pour lui redonner une autre vie.



Une première tranche a vu le jour au début l'année 2021 avec l'installation d'un cabinet infirmier.

Une 2^{ème} tranche de travaux est en cours de programmation et concerne l'installation d'une maison d'assistance maternelle et la réhabilitation des logements à l'étage. Un appel d'offre a été lancé concernant la maîtrise d'œuvre du projet et c'est le cabinet Perichon Jalicon Architectes qui a été choisi. Par ailleurs, la municipalité sera accompagnée dans cette opération par les partenaires techniques de l'Atelier d'urbanisme :

Aduhme, Parc naturel régional Livradois-Forez et CAUE63 qui assureront un suivi technique du projet. Nous sommes dans l'attente de la présentation de l'avant-projet. Un prochain bulletin municipal traitera plus en détails des avancées de l'opération et permettra une présentation plus exhaustive et imagée de cette transformation.

Assainissement collectif

La commune est dotée de trois stations d'épuration à usage collectif : le Bourg, le Pialoux et Fonsauvage.

Ces ouvrages sont en fonctionnement depuis 1994 pour le plus ancien. Chaque année, le service d'assistance technique à l'eau et l'assainissement du département, le SATEA, réalise une visite de contrôle pour attester de l'efficacité des systèmes. Il est temps aujourd'hui d'engager un programme d'étude de fonctionnement plus poussé, qui doit nous permettre de caractériser avec précisions les différents axes d'améliorations pour ces ouvrages. Ce programme est lancé en collaboration avec le SATEA et commencera par un diagnostic des réseaux en début d'année prochaine. Les suites à donner seront connues suite à la deuxième étape qui consiste en la réalisation de mesures et d'analyses sur les eaux de rejets de ces 3 stations d'épuration. Le programme s'étalera sur les mois qui viennent et permettra de définir des aménagements nécessaires au maintien en bon fonctionnement des installations.

Adressage



La commission travaille encore à ce jour afin d'insérer les nouvelles adresses prévues dans les formulaires de l'administration. Dès que cela sera possible, nous organiserons une réunion publique afin de vous présenter notre travail.



À quoi sert l'adressage ?

JE SOUHAITE ME RACCORDER A LA FIBRE

JE VEUX EFFECTUER UNE DEMARCHE EN LIGNE

J'AI BESOIN D'ÊTRE SECOURU

J'ATTENDS UNE LIVRAISON



Cimetière

Les places disponibles dans notre cimetière commencent à devenir rares et nous avons aussi constaté que des concessions n'étaient plus entretenues.

Au cours d'un précédent conseil municipal, nous avons donc voté à l'unanimité de procéder à la **reprise des concessions en état d'abandon** et de nous faire accompagner par Monsieur Delaspre pour ce travail de longue haleine (environ 4 ans).

Donc, **dès le 21 octobre 2021**, vous verrez apparaître sur certaines concessions des petits panneaux comme ci-contre. Pas de panique, il vous suffira de passer à la mairie entre 9h et 12h, mardi, mercredi, jeudi, vendredi ou samedi.

**CETTE CONCESSION
EN ÉTAT D'ABANDON FAIT L'OBJET
D'UNE PROCÉDURE DE REPRISE :
VEUILLEZ VOUS ADRESSER À LA MAIRIE**

Rappel :

Les allées du cimetière font parties du domaine public de la commune et ne doivent pas être encombrées de jardinières ou autres. Une dérogation est accordée en période de Toussaint.

Depuis l'an dernier, le cimetière de Sermentizon est tondu régulièrement et la présence de jardinières, gravillons... perturbent la bonne réalisation de ce travail.

Par ailleurs, des bacs de récupération des déchets sont installés à l'entrée du cimetière. Veuillez, s'il vous plaît respecter les consignes.
Dans le bac de déchets verts : pas de plastique, ni de pot en terre.
Merci.

Marché de producteurs

Eh bien voilà ! Notre première saison de marché est terminée !

Nous tenons à remercier tous les producteurs qui sont venus, ainsi que toutes les personnes qui ont joué le jeu en cette première édition. Afin de nous aider à construire avec vous le marché de la saison prochaine, nous vous demandons de bien vouloir nous donner votre avis en remplissant et en renvoyant en Mairie le questionnaire joint au bulletin.

Rendez-vous au mois d'avril 2022 !



Téléthon



Cette année, nous recommençons la **paëlla du téléthon** le samedi **13 novembre 2021**. Pour pouvoir nous retrouver tous autour d'un repas convivial et utile, nous sommes dans l'obligation de n'accepter que les personnes titulaires du pass sanitaire. Il vous sera donc demandé à l'entrée de la salle des fêtes le jour du repas ; merci pour votre compréhension et votre soutien aux malades.

Association « Les quatre A »

Un mois de septembre très riche en événements : présence aux différents forums, à la Foire de Cournon, à la conférence organisée par Mr Besson dans le cadre d'Art, culture & Patrimoine au Cinéma Rex de Courpière et les portes ouvertes au centre technique des « Quatre A ».

Samedi 25 septembre, par une belle journée ensoleillée, les « quatre A » ont ouvert largement leurs portes au public qui a été très présent tout au long de cette journée. Un gros travail de préparation et d'installation a été généré par toutes les équipes : mais quel résultat !

Au programme : plusieurs visites guidées des locaux, des démonstrations de chiens-guides et canines par les Educateurs-éducatrices : Anaïs, Celia et Michel et les rois de la fête : Polo - chien croisé labrador diplômé chien-guide et prochainement remis à un non voyant, la belle Reiki - bergère allemande Altdeutsch Schaferhund qui débute son éducation et qui a démontré déjà un savoir-faire et un savoir être.



De nombreux stands : pour les enfants et pour la 1^{ère} fois, baptême à poneys avec le domaine Equestre Des Rioux qui avait amené plusieurs poneys autour de Pauline ; Démonstration de danse Country avec le groupe Tallende Country Passion. Certains et certaines ont pu s'essayer à cette danse du folklore américain très apprécié. Tombola primée qui a permis de remettre les 3 lots aux gagnants. Artisanat avec l'Association Art's folies - Stand de sensibilisation au handicap visuel avec un de nos bénévoles « Fred » : atelier découverte braille et atelier du toucher - Stand de matériel canin et produits naturels avec la présence de Bernard - Dog Home 23/63 - Stand sur la sécurité avec la présence d'Adeline et son intervention Peccram/Cynoterra - Stand sur l'ostéopathie animale avec la présence de Morgane et Héloïse - Repas champêtre - Buvette - vente de pâtisserie maison - bonbons... Une petite manifestation surprise a permis de récompenser certaines familles bénévoles avec remise de diplômes pour remercier le travail accompli par toutes ces familles.

En fin de matinée, Madame Mireille OPE - Présidente et Directrice par intérim a prononcé un discours mettant en exergue la volonté de tous pour faire vivre cette belle association. « même si celle-ci n'est pas fédérée, il n'en reste pas moins qu'elle est labellisée par les services de l'Etat, qu'elle met toute son énergie et savoir-faire pour former des chiens-guides dans un esprit de qualité et de convivialité » précisait-elle. Cette association de Loi 1901 a vocation de formation de chiens-guides pour aveugles et d'intervention en médiation animale. Cette 2^{ème} activité mise en sommeil pendant quelques mois suite à un départ en retraite, va reprendre et se développer en proposant un autre mode d'intervention. Elle a remercié toutes les personnes qui œuvrent pour les Quatre A : les administrateurs, les familles bénévoles et notamment les familles de tutelle dont le rôle premier est de socialiser le chiot, les familles de week-end qui accueillent en détente un chien en cours d'éducation le temps du week-end les familles de retraite, les familles d'adoption etc.. Toutes ces familles représentent un potentiel fort, un maillon essentiel à cette magnifique chaîne de générosité au service du handicap visuel.



Elle a présenté l'ensemble des équipes - techniques et administrative et les a remercié du travail accompli ; Elle a remercié aussi tous les financeurs, les donateurs, etc.. et tout particulièrement le Maire de SERMENTIZON qui est toujours aux côtés des « Quatre a » en mettant à disposition la salle municipale pour les réunions, et prête une partie du matériel pour cette journée.

Le Maire de SERMENTIZON a ensuite souhaité bonne route aux Quatre A avec une nouvelle équipe. Pour la 1^{ère} fois, présence du député André CHASSAIGNE qui s'est longuement entretenu avec Me OPE et qui s'est immiscé parmi la foule serrant de nombreuses mains. Elle le remercie chaleureusement de sa présence et de son attention.

En conclusion - Cette journée a été riche en retombée - d'abord humaine et ensuite relationnelle : de nouvelles adhésions, des dons, de nombreuses candidatures pour devenir familles de Week-end, d'accueil, etc.,

Ce qui prouve bien que la solidarité autour des « quatre A » est toujours bien vivante et elle en est fière.

Club du 3^{ème} âge

Un club qui s'éteint faute de président.

Le club du 3^{ème} âge de la commune a fait une assemblée générale extraordinaire, lundi 27 septembre à la salle des fêtes.



Compte tenu de la disparition de deux membres importants du bureau : le trésorier Roland Mouillaud et la secrétaire Pierrette Trémesaygues, la présidente du club Colette Breuil n'a pas souhaité se représenter.

La longue période d'inactivité liée au contexte sanitaire a favorisé cette prise de décision et aucun des membres présents n'a souhaité reprendre la présidence.

Le club comptait une quarantaine de membres qui se retrouvaient chaque mercredi autour de jeux de cartes ou de scrabble à la salle de réunion de la mairie. Des repas

ponctuaient l'année ainsi que de petits voyages. L'état des comptes financiers est sain et très équilibré.

Pour clore de nombreuses années d'amitiés partagés, Colette Breuil a proposé un repas entre membres le jeudi 28 octobre au restaurant le 2013.

Si des personnes souhaitent voir ce club continuer à apporter une vie sociale dans la commune, ils peuvent s'adresser à la mairie de la commune ou se présenter lors du repas amicale.

Comité des fêtes

Vide grenier

Le comité des fêtes présidé par Nicole Batisse a organisé un vide grenier le dimanche 5 septembre.

L'absence de conscrits mais surtout les difficultés liées à l'organisation d'un bal et d'un repas en cette période de pandémie ont découragé le comité des fêtes pour préparer la traditionnelle fête de la Saint Loup.

Le vide grenier s'est déroulé sous un soleil radieux et les chineurs étaient très nombreux pour découvrir plus d'une quarantaine d'exposants de Sermentizon et de la région. Michel Giraud proposait des repas à emporter pour régaler les visiteurs avec du jambon à la broche. Il y avait aussi deux manèges proposés pour le plaisir des enfants par le restaurant « Le 2013 ». Le comité des fêtes était très satisfait de cette belle réussite où les visiteurs ont pris du plaisir à chiner mais aussi à se retrouver après deux années bien tristes.



Association Culture et Patrimoine

Repas champêtre.

Le 16 août, l'association « Culture et Patrimoine à Sermentizon » a organisé un grand chantier participatif dans le bourg suivi d'un repas champêtre.



Plusieurs bénévoles ont travaillé d'arrache pieds, tout l'après midi sur plusieurs chantiers pour un résultat spectaculaire. Une équipe était à l'éolienne pour effectuer la maintenance de cette grande dame, tondre le terrain et démonter la croix des laquais en vue de la restaurer. Une autre équipe, surtout des dames ont désherbé la cour de l'école envahie d'herbes folles et taillé les repousses de tilleul et un troisième groupe a remis en état le début du sentier du Lilion où il était devenu difficile de passer et tondu les pelouses autour de l'école.

Le bourg de Sermentizon était transformé après ce travail de remise en état.

Amicale laïque

Après une année sans activité pour les raisons que l'on connaît, l'Amicale Laïque de Sermentizon reprend du service !

Après l'élection du bureau en septembre, ALS a participé avec la municipalité à l'organisation d'une soirée théâtrale, le vendredi 15 octobre. Des pâtisseries maison et des boissons ont été vendues à l'entracte. Fer de lance de l'association, la fameuse tripe du Pialoux pour sa 51^{ème} édition va mobiliser de nombreux bénévoles, enthousiastes d'accorder de leur temps à cette manifestation. Cette année sera un peu différente des autres car la tripe se présentera sous forme de barquettes à emporter. Au vu des nombreuses réservations, l'amicale Laïque espère une belle réussite pour soutenir l'école intercommunale dans ses projets.

Composition du bureau : Président : Sylvain Barry ; Vice-présidente : Audrey Courbon ; Trésorier : Bernard Maubert ; Trésorier adjoint : Maxime Sablé ; Secrétaire : Thierry Labarre et secrétaire adjoint : Yannick Courbon

Compostage partagé

Suite à l'enquête sur le compostage partagé, un composteur partagé a été installé dans le bourg de Sermentizon, derrière le monument aux morts.

Une réunion d'information aura lieu le 18 novembre à 18h00 à la salle des fêtes pour présenter le fonctionnement de ce composteur mais aussi ce sera l'occasion pour tous ceux qui le souhaitent de se renseigner sur le compostage individuel. Simon Durupt, maître composteur à l'intercommunalité TDM (Thiers Dore et Montagne), animera cette réunion.

Par ailleurs, un bac à végétaux a été installé à l'automne dernier dans le cimetière. Ce bac permet aussi de faire un tri et ainsi de valoriser les **déchets verts** (Fleurs et plantes, sans les contenants) pour être ensuite compostés.

Le tri à la source et la collecte séparée des biodéchets deviennent la norme en Europe à partir de 2024 et donc, il faut apprendre à mieux trier !

Espèces invasives

Dans un précédent info, nous avons attiré votre attention sur la problématique grandissante des espèces invasives, problématique dont vous êtes peut-être malheureusement familiers (allergies, envahissement des prairies...). En effet, nous avons bien conscience que les agriculteurs et agricultrices sont les acteurs majeurs dans cette lutte, particulièrement pour les espèces végétales. Cependant, chacun peut agir à son niveau (observation, signalement, intervention...).

Au cours de l'été, nous avons pu sur notre commune constater la présence **d'ambroisie**, **de renouée du Japon** particulièrement luxuriante cette année, **de séneçon de Jacob** de plus en plus présent dans les prairies, les jardins et bords de routes. Un nid de **frelon asiatique** qui depuis a été détruit, nous a été signalé à la Faye.

Une autre plante a fait son apparition sur la commune, il s'agit du « **raisin d'Amérique** ».



*Venu des États-Unis, le raisin d'Amérique ou **Phytolacca americana** s'est particulièrement bien acclimaté en Europe et notamment en France. Cette plante à laquelle on peut reconnaître une qualité ornementale est une **peste végétale**, une **espèce invasive**, une **plante toxique dans sa totalité**.*

Sa toxicité est avérée pour les bovins, porcs, chevaux, moutons et certaines volailles. Des chevaux sont morts en forêt de Fontainebleau, donc le pâturage est à proscrire.

*Si vous repérez chez vous ou ailleurs ce raisin d'Amérique, il faut **absolument l'arracher, la détruire**.*

Pneumatiques « hiver »

Pour limiter les embouteillages sur les routes dans les régions montagneuses et améliorer la sécurité des usagers, il faudra équiper sa voiture de pneus hiver ou détenir des chaînes dans son coffre en période hivernale dans certaines communes.

L'obligation entrera en vigueur au 1^{er} novembre 2021.

Quels sont les équipements désormais obligatoires ?

Dans les zones établies par les préfets, les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront :

- soit détenir dans son coffre des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices.
- soit être équipés de quatre pneus hiver.

Pour les 3 prochains hivers, de 2021 à 2024, l'appellation « *pneu hiver* » couvrira l'ensemble des pneus identifiés par l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S » ou par la présence conjointe du marquage du « *symbole alpin* » (reconnu sous l'appellation « 3PMSF » (3 Peak Mountain Snow Flake) et de l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S ».

À partir du 1^{er} novembre 2024, elle couvrira uniquement les pneus identifiés par la présence conjointe du marquage « *symbole alpin* » (reconnu sous l'appellation « 3PMSF » (3 Peak Mountain Snow Flake) et de l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S ».

Nouveaux panneaux



Annonces

ENFANTS 6-11 ANS

atelier d'expression
artistique et ludique

imaginer inventer

chaque mercredi
10H - 11H45
salle municipale
SERMENTIZON

Jouer

Créer

dire chanter

Association
LA FACULTÉ DES BONHEURS
06 67 08 82 27
à partir du 13 octobre

NOUVEAU

Conférences Gratuites

Réservées aux seniors

AUDITION
15 octobre 2021 à 14h
Association Malentendants 63 et AUDIKA

NUTRITION
09 novembre 2021 à 14h
Mr VALLADIER

VISION
23 novembre 2021 à 14h
Mr VALLADIER

SOMMEIL
07 décembre 2021 à 14h
Mr VALLADIER

Lieu des conférences
2 bis rue du Torpilleur Sirocco
63300 THIERS

Action de l'Association Géront-social-Santé
CLIC de Thiers
Inscriptions obligatoires au **04 73 51 64 85**



COVID 19

Communiqué du Centre Hospitalier de Thiers :

« Le centre de vaccination de l'hôpital de THIERS dispose chaque jour de doses restantes, dû à des annulations de RDV. Les personnes non vaccinées peuvent s'inscrire au 06 24 36 52 60 (Sophie GUYOT - Coordinatrice du centre de vaccination - Centre hospitalier de THIERS) ou 06 23 78 75 78 pour se faire vacciner. Elles peuvent aussi contacter la mairie de Sermentizon. »

Continuer à :

Respectez les gestes barrières, portez un masque, lavez-vous les mains, respectez les distances...

Cabinet infirmier

Delphine PIC et Angélique CHABANAT
Le Bourg 63120 Sermentizon

Tél : 04 73 94 51 60

Port : 07 85 80 68 61

Site internet

La commune possède un site internet où vous pourrez trouver plus de renseignements : compte rendu de conseils municipaux, projets, déchèterie, de nombreux liens vers d'autres sites...

Vous pouvez aussi nous transmettre des textes à publier. Merci.

www.mairie-sermentizon.fr

Dates à retenir

- 31 octobre : Tripe du Pialoux (à emporter)
- 05 novembre : Réunion de conseil
- 13 novembre : Paëlla du Téléthron (pass sanitaire obligatoire)
- 14 novembre : Commémoration
- 18 novembre : Réunion compostage partagé
- 03 décembre : Réunion de conseil

Une permanence du maire et des adjoints se tiendra chaque premier dimanche du mois (sauf en août) de 10h00 à 12h00 à la mairie de Sermentizon.